

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 6 (1946)

Rubrik: Activité du siège auxiliaire de Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III. Activité du siège auxiliaire de Lausanne

Après une activité féconde, M. Paul Budry, chef du siège auxiliaire de Lausanne depuis douze ans, nous a quittés le 30 juin. Il a été remplacé par M. Paul Martinet. Les locaux du siège ont été rénovés, et le mobilier complété. Lausanne dispose maintenant d'une salle spéciale pour la projection de films.

Le siège de Lausanne s'est occupé de la propagande en faveur de l'éducation. Il avait fait de nombreux préparatifs durant la guerre déjà, de telle sorte qu'il a pu rapidement établir le contact entre les instituts suisses d'éducation et les pays anglo-saxons notamment. Un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles ont été confiés aux écoles privées et aux instituts d'éducation de notre pays. Selon les renseignements que nous avons reçus, les directeurs des instituts, pensionnats et homes d'enfants, de Suisse romande surtout, sont généralement satisfaits de la marche des affaires. Durant toute l'année, de nombreuses demandes leur sont parvenues de Grande-Bretagne, mais par suite des difficultés monétaires, ils n'ont pas pu les prendre toutes en considération. Toutefois, à la suite d'interventions des autorités, des organes dirigeants de l'OCST et des associations intéressées, une certaine amélioration s'est manifestée au début de l'automne. De Belgique aussi, les demandes sont venues nombreuses, de telle sorte que beaucoup d'enfants de ce pays ont été confiés à des homes suisses. Par l'entremise de la section du tourisme du consulat suisse de Francfort-sur-le-Main, nous avons pu faire parvenir du matériel de propagande aux troupes d'occupation américaines en Allemagne. L'intérêt des jeunes Américains et Américaines pour notre enseignement s'étend aussi à nos universités et nous avons eu de fréquents contacts avec nos hautes écoles à ce sujet.

Le SAL s'emploie à rendre utiles les relations suivies qu'il entretient avec les dirigeants de l'enseignement privé. Comme nous le

disons plus haut, la reprise a été rapide, ce qui nous a dispensés de poursuivre l'action d'aide aux instituts envisagée avec le concours de l'Office fédéral des transports (Loi fédérale du 28 sept. 1944).

La brochure sur les écoles privées en Suisse a été rédigée à nouveau et complétée. Elle a été rééditée en anglais, en français et en allemand, à 6000, 3000 et 2000 exemplaires. Elle a été remise, notamment, aux légations et consulats suisses à l'étranger, ainsi que, sur demande, aux troupes d'occupation américaines en Allemagne. Nous avons également envoyé la brochure sur les universités suisses, le guide de l'Association suisse de l'enseignement privé, ainsi qu'une grosse quantité de prospectus de nos maisons d'enseignement, pensionnats et homes d'enfants. Au printemps, nous avons organisé une campagne d'annonces dans quelques journaux suisses romands et allemands, mais c'est principalement sur la Belgique, le Portugal et la Suède que nous avons fait porter notre effort. Comme les années précédentes, notre campagne d'annonces a été doublée d'articles et de photographies régulièrement envoyés aux journaux. Un grand nombre de journaux suisses et étrangers, notamment de France, nous ont demandé des reportages spéciaux.

Les directions de Radio-Lausanne et Radio-Genève se sont montrées très accueillantes et nous leur en savons gré. Nous signalerons les émissions suivantes:

- a) 52 émissions hebdomadaires de 10 minutes par Radio-Genève sous le titre « Toi et moi en voyage ».
- b) 25 reportages du concours « Nous allons faire un beau voyage » par Radio-Lausanne, avec 132 152 participants.
- c) 2 reportages scolaires.
- d) diffusion de 17 bulletins d'enneigement durant la saison d'hiver.

Outre les travaux courants et notre collaboration à la rédaction de la revue « La Suisse » et à d'autres périodiques suisses, en marge de l'envoi de textes aux journaux et revues de langue française, nous avons mis sur pied le bulletin de presse « Information OCST », paraissant deux fois par mois, en anglais et en français; destiné à l'étranger, il est imprimé à 4000 exemplaires en français et 2000 en anglais. Il est envoyé à nos agences à l'étranger, aux légations et con-

sulats suisses, ainsi qu'aux bureaux de voyages et journaux de Suisse et de l'étranger.

Nous avons organisé de nombreuses conférences et représentations cinématographiques au sein d'associations touristiques et sportives, ainsi que dans des écoles et pensionnats. Le siège de Lausanne a pris une part active à l'organisation du congrès de psychiatrie et de neurologie qui eut lieu à Genève et à Lausanne du 22 au 27 juillet. Ce congrès a réuni environ 500 spécialistes de France, de Belgique, du Luxembourg, d'Espagne, d'Italie, de Pologne, de Yougoslavie et de Suisse. Trois voyages d'études de 3, 5 et 10 jours ont permis aux participants de visiter quelques-uns des principaux instituts psychiatriques publics et privés de notre pays.

Nous avons aussi participé aux travaux de la Commission créée à l'occasion des Fêtes du Rhône qui eurent lieu à Lausanne, en juin. Cette commission comprend, d'une part, les représentants des organisations touristiques de Suisse romande et d'autre part, les délégués français des syndicats d'initiatives du Bassin du Rhône, ainsi que de la Principauté de Monaco. Organe de coordination des intéressés au tourisme de trois pays, elle a pour but de présenter au public l'image des régions, des coutumes, des institutions et des activités des contrées que baigne le Rhône. La « Foire Rhodanienne » qui a pu être incorporée au Comptoir suisse de Lausanne du 7 au 22 septembre, peut être considérée comme le premier succès de cette commission.

La Direction de l'OCST a confié au siège auxiliaire de Lausanne la tâche de développer les relations avec les organisations touristiques françaises des régions de la Savoie, de l'Isère, de Lyon et de la Franche-Comté, afin de stimuler les échanges touristiques.

Enfin, nous n'avons rien négligé pour développer nos contacts avec les organisations régionales et locales de la Suisse romande. Le chef du siège auxiliaire de Lausanne a présidé les trois réunions de la « Conférence du tourisme romand » ; il a pris part aux séances de la « Conférence économique du tourisme romand », ainsi qu'aux assemblées générales des organisations régionales et locales.